

Nanterre le, 16 DEC. 2014

La Directrice Territoriale des Rivières
d'Ile-de-France

à

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 56
6, rue Piver
91 265 JUVISY SUR ORGE Cedex

Affaire suivie par M LAZERGES - 01.41.20.18.72

Email : lazerges.daniel@aesn.fr

N/REF : DTRIF/DL/SG

OBJET : Désherbage chimique de la voirie à Juvisy sur Orge

Monsieur le Maire,

L'association « Juvisy, Unis pour la Ville » a appelé mon attention par courrier sur les récents changements de pratique de désherbage des espaces publics de votre commune qui s'effectueraient par voie chimique.

En tant que partenaire du contrat « Orge aval » dont l'objectif est l'atteinte du bon état écologique de cette masse d'eau en 2021, l'Agence de l'eau est particulièrement attentive aux progrès effectués par les communes du bassin versant en matière de réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics. Les communes signataires du contrat se sont en effet engagées à tendre progressivement vers le zéro phyto. J'avais par ailleurs noté que Juvisy figurait parmi les communes signataires de la charte Phyt'Eaux Cités en 2007 et avait été lauréate en 2013, du trèfle à 4 feuilles signifiant qu'elle n'utilisait plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

D'ores et déjà, la diminution de la consommation des produits phytosanitaires consécutive à l'évolution des pratiques de désherbage des communes mais aussi des gestionnaires de routes et de voies ferrées, s'est révélée bénéfique pour la qualité de l'Yvette et de l'Orge avant leur confluence avec la Seine. À terme, la suppression de l'usage des pesticides telle que prescrite par la loi du LABBÉ de février 2014 amendée dernièrement par la loi sur la transition énergétique, devrait favoriser l'atteinte du bon état global des cours d'eau et contribuer à réduire les coûts de production d'eau potable à partir d'eau de Seine.

Sachez que si vous rencontrez quelques difficultés à mettre en œuvre les solutions alternatives au désherbage chimique préconisées par votre plan de gestion des espaces publics, élaboré en 2009 avec le concours financier de l'Agence (convention d'aide n°1011322), un guide des techniques alternatives édité dans le cadre de Phyt'Eaux Cités est disponible auprès du SIVOA. L'Agence de l'eau peut également vous aider à acquérir le matériel adapté à vos besoins.

Aussi je vous remercie d'informer l'Agence des pratiques que vous avez retenues pour la gestion des espaces publics de votre commune.

Mon collaborateur, M. LAZERGES en charge des collectivités du bassin versant Orge-Yvette, reste à la disposition de vos services pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Nathalie EVAIN-BOUSQUET

Copie pour information : Monsieur le Président du SIVOA
Monsieur le Président de l'AJUV – 10 boulevard de la Cascade
91 260 JUVISY SUR ORGE